

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2000-2001

DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS

DES CALACS

**(CENTRES D'AIDE ET DE LUTTE
CONTRE LES AGRESSIONS
À CARACTÈRE SEXUEL)**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2000-2001
DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS**

TABLE DES MATIÈRES

OBJECTIF 1 : RÉGIE INTERNE, SERVICE AUX MEMBRES ET FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

- 1.1 Régie interne
- 1.2 Comités internes
- 1.3 Dossiers particuliers

OBJECTIF 2 : MOBILISER DES PERSONNES ET DES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET SUSCITER DES CHANGEMENTS

- 2.1 Dossier justice
- 2.2 Comité Pression
- 2.3 Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles
- 2.4 Sensibilisation du public
- 2.5 Autres dossiers

OBJECTIF 3 : APPARTENANCE ET SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT FÉMINISTE ET LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

- 3.1 Appartenances
- 3.2 Recherches

INTRODUCTION

L'année qui vient de se terminer a été très productive mais également très remplie. Entre le retour d'une ancienne travailleuse, un déménagement non prévu et plusieurs dossiers chauds, nous avons malgré tout réussi à atteindre plusieurs des objectifs fixés lors de la dernière assemblée générale.

Le rapport d'activités pour cette année rendra compte de ces réalisations, des dossiers en suspens et de ceux qui nous ont permis des avancées significatives.

Plusieurs comités ont mis la main à la pâte et nous ont donné un sérieux coup de main dans le travail à faire de tous les jours que ce soit lors de représentations auprès des bailleurs de fonds, au niveau des différentes tâches au Regroupement ou par leur implication dans les nombreuses réunions. Nous avons également fait un travail énorme en actualisant notre Base d'unité et ce, en tenant compte de nos différences. Nous nous sommes donnés des moyens supplémentaires pour améliorer notre fonctionnement en collective. Nous avons aussi des avancées significatives au niveau du financement suite à la Marche mondiale des femmes, voilà un bon pas vers une plus grande reconnaissance du travail des CALACS.

Il est évident qu'il reste beaucoup de travail à faire et particulièrement dans la priorisation des dossiers à venir. Nous jonglons à la possibilité de développer un plan quinquennal pour le Regroupement des CALACS et ses membres ce qui nous permettrait d'avoir des orientations précises spécialement lorsque nous nous retrouvons devant des choix difficiles à faire.

Mais somme toute, nous considérons que nous pouvons être fières des avancées faites au cours de l'année et du travail accompli par le Regroupement et ses membres.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2000-2001 DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES CALACS

OBJECTIF 1 : RÉGIE INTERNE, SERVICE AUX MEMBRES ET FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE

1.1 Régie interne

- ◆ Les centres membres du Regroupement se sont rencontrés à 4 reprises: en mai, en septembre, en novembre et en février. Ces rencontres nous permettent de faire le point régulièrement sur les différents dossiers du Regroupement, d'offrir du support aux centres par le biais du point "soutien aux centres", de discuter de certains de nos différends et d'élaborer plusieurs questions communes. Cette année fût d'abord consacrée aux suites de la Marche mondiale des femmes par le biais des nombreuses représentations. Ces dernières visaient à obtenir un meilleur financement pour le développement et la consolidation du réseau des CALACS et de son regroupement ainsi qu'une ouverture à un meilleur traitement judiciaire des victimes. Nous en reparlerons un peu plus loin dans le document. D'autres sujets ont été abordés tel les orientations en matière d'agressions à caractère sexuel, l'évaluation des travailleuses et de la collective, la base d'unité du Regroupement, l'autofinancement, etc.

- ◆ Le **comité de soutien à la gestion** s'est rencontré à 5 reprises durant l'année. Suite à l'assemblée générale de juin 2000, le mandat du comité de soutien à la gestion s'est transformé. Étant donné la plus grande implication des comités justice, pression et autofinancement, nous nous étions rendues compte que les travailleuses qui avaient besoin de soutien pour leurs dossiers allaient davantage consulter leur comité. Cependant, la gestion plus administrative du Regroupement (finances, politiques internes, planification annuelle et bilan, etc.) de même que tout ce qui concerne les demandes des centres (formation, médiation, etc.) n'étaient représentés par aucun comité. Ce qui fait que lorsque les travailleuses avaient besoin de soutien concernant ces aspects, elles le faisaient de façon plus informelle avec quelques centres choisis au hasard. Nous avons alors décidé de modifier le mandat du comité en le rendant davantage responsable de la gestion mais également des demandes plus ponctuelles qui pourraient survenir en cours d'année, par exemple l'embauche d'une travailleuse, une plainte concernant un CALACS, etc. Nous devons faire l'évaluation de ce nouveau mandat à la fin de l'année mais nous pensons qu'il serait préférable de continuer une autre année avant d'en faire l'évaluation de façon à avoir une meilleure idée du fonctionnement de ce comité.

Le comité de soutien à la gestion pourrait éventuellement être saisi du mandat de développer un plan quinquennal pour le Regroupement des CALACS.

- ♦ **L'assemblée générale annuelle** a eu lieu le 9 juin 2000 et a réuni 36 personnes. Suite à l'assemblée générale nous avons tenu un congrès d'orientation sur la réécriture de la base d'unité du Regroupement des CALACS. Nous en reparlons un peu plus loin dans le document.
- ♦ **L'équipe de travail** a vécu plusieurs changements. Une des travailleuses est revenue de son congé sans solde, une autre sur contrat s'est trouvée un travail à temps plein ailleurs. Ce qui fait que nous avons décidé de ne pas engager de nouvelles personnes mais plutôt de conserver notre travailleuse contractuelle pendant un an plutôt que d'engager deux travailleuses pendant 6 mois. Nous avons également réaménager le travail à faire en se le partageant de façon équitable plutôt que de parler de travailleuses sur projets; ce qui est beaucoup plus près du fonctionnement que nous privilégions. Il faut se rappeler que c'est davantage le manque d'argent récurrent qui nous avait fait faire ce choix d'engager des femmes durant un temps précis pour faire un travail précis.

La marche mondiale des femmes...ça vous dit quelques chose? Et bien nous, oui! La Marche mondiale des femmes a été un grand moment de mobilisation pour tout le mouvement des femmes cette année. Le Regroupement des CALACS a été très impliqué dans les diverses actions et activités rattachées à cet événement. Pour les suites, et bien nous vous invitons à continuer de nous lire...

Deux grands imprévus sont survenus en cours d'année. Tout d'abord, nous avons dû déménager en plein mois de décembre. Ensuite, une grande partie des équipements informatiques ont dû être changée. Ces deux imprévus survenant à la même période, cela a contribué à rendre difficile le déroulement normal des activités. Rappelons que ni le déménagement ni le renouvellement des équipements informatiques n'étaient prévu dans notre plan d'action initial, pas plus que dans notre budget!

Nous avons suivi quelques formations. L'une portait sur l'importance d'exprimer ses limites (comment dire non...). Elle n'était pas du tout approprié à nos besoins. L'autre était sur la colère, celle-là était particulièrement intéressante. Nous la recommandons à toutes.

Le printemps ne nous a pas fourni de ralentissement mais nous a fait dire qu'il nous fallait quelqu'un de plus à la permanence afin de nous aider à nous libérer de certaines tâches pour que nous puissions davantage travailler sur ce qui nous semble être prioritaire.

Tel que planifié, l'équipe de la permanence s'est rencontrée régulièrement afin de se partager des informations sur les dossiers en cours et pour prendre des décisions concernant les suivis des tâches de la permanence. Toutefois, le grand nombre de dossiers sur lesquels le Regroupement travaille a pour conséquence d'ajouter des tâches de coordination à l'équipe de la permanence. Ainsi, il a fallu faire quelques acrobaties d'horaire et faire preuve d'ingéniosité pour maintenir le rythme nécessaire au travail d'équipe cette année.

- ◆ Les **comités en fonction** ont été les suivants : les comités de Soutien à la gestion, d'Autofinancement et du Congrès d'orientation de même que les comités Justice et Pression. De nombreux sous-comités ont également été mis en place pour la bonne marche des dossiers.
- ◆ Le dossier "**évaluation de la collective**" a suivi son cours et une première évaluation sera faite lors de la réunion régulière de mai. Nous avons décidé de tenir cette évaluation aux deux ans en alternance avec le congrès des CALACS. Des ajustements à la grille devront peut-être faits. Il n'y a rien de mieux que de l'essayer pour voir comment on pourrait faire mieux et autrement!
- ◆ Devant certains dossiers complexes de même que pour faire face à des difficultés internes les centres font régulièrement appel à nous. En ce sens, ce fût une année particulièrement fructueuse en demandes en tout genre. Que ce soit pour des besoins de formation ou d'informations, ou bien pour des situations particulières vécues dans les centres, ou encore sur les dossiers relatifs aux objectifs du Regroupement, nous sommes là. Nous avons eu de nombreuses **rencontres avec des CALACS** qui voulaient soit recevoir de la formation pour se garder à jour sur certaines connaissances, prendre des informations avant de prendre des décisions stratégiques ou encore aller en médiation. Le **support aux centres membres** prend également la forme de demandes téléphoniques ponctuelles sur des sujets aussi variés qu'intéressants. Malheureusement, nous ne pouvons répondre à toutes les demandes de formation faute de fonds. C'est pourquoi nous devons revoir notre politique de formation.
- ◆ De plus, suite à certaines difficultés que les centres peuvent rencontrer, le CALACS Lanaudière avait comme mandat de recueillir des informations auprès des centres sur leurs besoins lorsque des **difficultés internes surviennent dans les centres**. Le CALACS a débuté une cueillette de données. Nous sommes présentement en réflexion sur la possibilité de joindre ce mandat à deux autres mandats repris par la permanence concernant également le rôle du regroupement devant d'autres situations difficiles. Nous vous en ferons part dès qu'une proposition sera prête.
- ◆ Le centre de Baie-Comeau avait comme mandat de procéder à une cueillette de données sur les **mécanismes de communication** entre les centres et la permanence. Un document nous a été soumis au cours de l'année et nous nous sommes rendues compte qu'avec l'avènement des nouvelles technologies (internet), les besoins avaient changés. Ainsi, nous aurons à tenir compte de ces changements dans les solutions que nous mettrons de l'avant.
- ◆ Étant donné la hausse des demandes de formation et de médiation provenant des CALACS membres ou en implantation, nous devions au cours de l'année procéder à la mise à jour de la **politique de formation dans les CALACS**. Le travail est commencé et il se poursuivra au cours de la prochaine année.

- ◆ Plusieurs dossiers tels : se doter d'un code de déontologie, réviser le contrat de travail de la permanence, de même que les règlements généraux du Regroupement sont sur la table de travail pour les prochaines années. De plus, nous aimerions poursuivre le travail amorcé il y a quelques années sur la production de documents de vulgarisation sur la problématique des agressions à caractère sexuel.
- ◆ Des **demandes de subvention** ont été adressées à plusieurs instances ainsi que les rapports qui en découlent:
 - Auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux (Service de soutien aux organismes communautaires)
 - Auprès du ministère de l'Éducation (Programme de soutien aux organismes en éducation populaire)
 - Auprès du ministère fédéral des Ressources humaines (Programme promotion de la femme)
 - Auprès du SACA (Soutien à l'action communautaire autonome) pour une subvention de consolidation en 2000-2001

Nous avons reçu une subvention de \$ 9 000 de la Fondation des femmes canadiennes dans le but de traduire des documents de langue anglaise. Nous avons donc fait une tournée des centres pour savoir quels textes de langue anglaise les CALACS voudraient voir traduire. Nous verrons à engager une traductrice pour traduire ces documents au cours de la prochaine année.

- ◆ Évidemment, la **tenue de livres** de l'organisme de même que la **planification financière** se doit d'être faite régulièrement. En ce sens des états financiers sont présentés aux trois mois à l'ensemble des CALACS afin de leur permettre de suivre l'évolution financière de leur Regroupement. De plus, des prévisions budgétaires sont données régulièrement afin de tenir compte des dépenses en cours d'année.
- ◆ Étant donné que nous avons déménagé nous devons refaire une demande de permis d'occupation auprès de la ville de Montréal. Cette demande de permis nécessite plusieurs démarches et quelques représentations. Nous nous en occupons...dès que possible.
- ◆ Finalement, vous n'êtes pas sans savoir toutes les tâches dites de « secrétariat », d'achats divers, de courrier virtuel ou autres, de pépins de toutes sortes qui arrivent régulièrement dans un organisme normalement constitué!

1.2 Comités internes

Comité Autofinancement

- ◆ Le Comité Autofinancement s'est rencontré à 3 reprises et s'est fixé une conférence téléphonique. Il a débuté l'année en voulant réfléchir et clarifier son mandat . Être ou

ne pas être un comité qui veille à l'ensemble de l'autofinancement du Regroupement (publipostage) ou un comité qui travaille à l'organisation d'événements ponctuels de levée de fonds? Après réflexion, le comité réitère qu'il se penchera exclusivement sur l'organisation d'événements ponctuels tel l'Art geste du ♥

- ◆ Au cours de l'année, le comité a travaillé à l'élaboration de créneaux en vue d'écouler les œuvres restantes de la première édition de l'Art geste du ♥. Il a ainsi pensé à la création d'un catalogue, lequel contient une trentaine d'œuvres ainsi qu'un descriptif complet de chacune d'elles. Une copie du catalogue a été remise à tous les CALACS dans le but d'en faire la diffusion. L'ultime objectif étant de sortir ces œuvres de l'ombre (du bureau) et de les vendre via une formule comparable à celle d'une galerie d'art ambulante.
- ◆ Le comité a aussi amorcé son travail en vue de l'organisation de la deuxième édition de l'Art geste du ♥, prévue en mars 2002. Certains éléments en lien avec la promotion et la logistique de l'événement ont déjà été pensés et des démarches entreprises.

Comité Congrès

- ◆ Le congrès a eu lieu en juin 00. Les thèmes de formation portaient sur l'intervention, la prévention, la lutte, les groupes doublement discriminés et la gestion dans les CALACS.
- ◆ Cette année, le comité s'est rencontré à 4 reprises et a eu recours à une conférence téléphonique. À court terme, il a produit les Actes du Congrès 00 (y inclus la compilation des évaluations).
- ◆ Il a amorcé la préparation des ateliers, dans le cadre du prochain congrès du Regroupement.

1.3 Dossiers particuliers

- ◆ Un centre membre (CAPAS de Granby) a repris le dossier **statistiques** dans le but de réviser la grille de compilation car il semble y avoir un écart important dans la façon de compiler les données d'un centre à l'autre. Nous avons donc fait une compilation minimum des données pour l'année 1999-2000. Nous procéderons de la même façon cette année. Car comme vous le savez, la révision d'une grille peut s'étaler sur plusieurs années. Le centre de Granby a fait une cueillette de données auprès des centres et est à faire des démarches pour s'adjoindre une personne expérimentée en matière de questionnaire statistique. C'est donc à suivre.
- ◆ Étant donné les suites de la Marche mondiale des femmes et la possibilité de création de nouveaux CALACS, il devient important de travailler sur un **guide d'implantation pour les nouveaux CALACS**. Nous devons le faire cette année

mais le temps nous a manqué. Cependant, il devient une priorité dans les mois qui suivent.

- ◆ Nous avons travaillé en collaboration avec la **FIIQ** afin que leur recommandation, à l'effet que les **amendes** perçues par le Gouvernement du Québec pendant le débrayage de l'été 1999 soient redistribuées aux groupes de femmes, soit entendue et reçoive l'aval du gouvernement. À cet égard, notre travail a principalement été fait auprès des régies régionales de la santé et des services sociaux.

OBJECTIF 2 : MOBILISER DES PERSONNES ET DES GROUPES DANS LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES ET SUSCITER DES CHANGEMENTS

2.1 Justice

Le **comité justice** s'est rencontré à trois reprises pendant la dernière année. C'est dans le cadre de ses rencontres que « l'agenda justice » du regroupement a été établi et révisé périodiquement pour tenir compte de l'ensemble du plan d'action du regroupement. Dans le cadre de ses rencontres, le comité justice a également fait le nécessaire pour se doter de moyens concrets pour actualiser ses objectifs en fonction des ressources disponibles. Suivant chacune de ses rencontres, le comité justice a fourni un aperçu de l'avancement de ses travaux aux membres, en transmettant aux répondantes justice de chaque centre un aide-mémoire sous forme de plan d'action.

En cours d'année, le comité justice ; composé des centres de Rimouski, Valleyfield, Chaudière-Appalaches, Mouvement contre le viol et l'inceste et Châteauguay, a notamment travaillé sur :

- ◆ La **tenue des dossiers** dans les Calacs : Afin d'éviter autant que possible le risque de se voir demander les dossiers des femmes qu'elles aident par la défense, le comité justice a transmis à tous les centres un modèle de politique de gestion des dossiers. Cette politique identifie les informations incontournables à transmettre aux femmes qui reçoivent leur service, mais son principal objectif est que chaque Calacs se donne une période de conservation des dossiers qui soit limitée dans le temps et qui soit la plus courte possible.
- ◆ La **trousse médico-légale** : Au sujet de la trousse, le comité justice a pour objectif de s'assurer que son contenu respecte les droits et les intérêts des femmes victimes. C'est pourquoi il a travaillé à mieux documenter son analyse pour revendiquer les changements à apporter aux formulaires de consentement de la nouvelle trousse. Les problèmes rencontrés avec les nouveaux formulaires concernent surtout le prélèvement d'ADN, les questions posées sur le passé sexuel des femmes, et la remise de la trousse au policier. L'aspect lié à la formation qui sera donnée au sujet de la nouvelle trousse appartient au comité pression.
- ◆ Les « **situations justes récentes vécues dans les Calacs** » : Ces données sont recueillies par le biais d'une cueillette d'information effectuée périodiquement par le Comité justice et par la permanence du regroupement. Elles servent à orienter le travail du comité justice sur les principaux enjeux en matière de justice. Elles sont compilées avant chaque rencontre du comité justice et elles sont également remises à tous les Calacs lors des réunions régulières. L'an dernier les préoccupations des centres ont mis en lumière des problématiques justes diversifiées tels : les manquements aux conditions d'une sentence avec sursis, les recours civils, la non-

imposition d'une interdiction de contact avec la femme victime, les risques que des policiers portent des accusations de méfaits contre les femmes lorsqu'il y a des contradictions dans la preuve révélée lors de l'enquête, les demandes d'accès aux dossiers privés des victimes par la couronne, etc.

- ◆ Les « **expériences légales des Calacs** » : Les « situations justice récentes » étant recueillies, elles servent à la mise à jour annuelle du document portant sur les « expériences légales des centres ». Il s'agit d'un instrument mis en place pour éviter que se perde l'expertise des centres en matière de justice. Ainsi, un centre qui vit une situation justice particulière et qui souhaite en discuter avec un autre centre, peut consulter ce document et repérer un autre centre qui a déjà vécu une situation justice semblable.
- ◆ Le **premier congrès international francophone sur les agressions sexuelles** : Lors de congrès, nous avons apporté le point de vue des centres d'aide aux victimes d'agressions sexuelles dans le cadre de plusieurs ateliers et communications. De plus, nous avons participé à un débat sur la notification publique des agresseurs sexuels (affichage des photographies des agresseurs sur le point d'être remis en liberté). Avant de participer à ce débat, nous avons recueilli le point de vue des centres (positions pour, contre et mitigées sur le sujet de l'affichage), nous avons analysé le contenu, préparé la présentation et participé à un pré-débat organisé par les responsables du congrès.
- ◆ Le **questionnaire-justice** : Il s'agit d'un instrument important pour connaître le degré de satisfaction des femmes victimes d'agressions sexuelles par rapport au système judiciaire canadien et par rapport à l'administration de la justice. Les informations que cette recherche révélera permettront de mieux circonscrire nos revendications et de mieux définir les actions à mener pour obtenir des changements. Suite au pré test réalisé cette année, nous avons entrepris de reconstruire le questionnaire. Avant de le transmettre dans tous les centres pour la période de cueillette de données, il sera vérifié par une consultante pour s'assurer de sa conformité avec les logiciels de compilation des données. En plus du travail effectué sur le questionnaire lui-même, des démarches ont également été entreprises pour trouver un financement spécifique pour cette recherche.
- ◆ Les **femmes doublement discriminées** : Après avoir identifié ses collaborations actuelles, le comité justice, tout comme les autres comités, verra à se doter d'un « plan d'inclusion » pour s'assurer de créer encore plus de liens avec des femmes doublement vulnérables (travailleuses du sexe, femmes des communautés culturelles, femmes handicapées, etc).
- ◆ Le « **comité tripartite femmes et justice** » : La mise sur pied de ce comité tripartite est une réponse aux revendications de la Marche des femmes. Bien que cette réponse ne soit pas tout à fait conforme à notre demande d'obtenir un forum spécifique sur le traitement des dossiers d'agressions sexuelles, le comité justice du regroupement québécois des Calacs a tout de même décidé de s'y impliquer. Lors de sa première

rencontre, le comité tripartite a clarifié son mandat et il a élaboré un plan de travail. En résumé, il veut améliorer le traitement judiciaire des dossiers de violence faite aux femmes en discutant des problèmes concrets que les femmes rencontrent dans le cadre de la judiciarisation de leur dossier. En plus de nommer concrètement ce qui ne va pas, le comité aura pour tâches d'élaborer des solutions, de voir à la mise en œuvre de ces solutions et d'évaluer si les changements sont perceptibles. Pour y parvenir, il traitera de plusieurs sujets dont ; la sélection des plaintes, l'accompagnement des victimes, les demandes d'accès aux dossiers des victimes par la couronne, les sentences, la formation des juges, et plusieurs autres sujets (entre le dépôt de la plainte jusqu'à la sentence). La préparation de chacune de ces rencontres demandera un travail de consultation auprès des centres, de compilation des résultats, d'analyse des données et de présentation.

- ◆ **L'accès à la justice pour les femmes et demandes des centres** en matière de justice : Lorsqu'un Calacs vit une situation particulière, il peut faire appel au support du comité justice. Cette année, cette partie du travail, a été le plus souvent assumée par la permanence du regroupement. Elle a ainsi pu fournir des informations complémentaires pour faciliter la compréhension des situations vécues par les femmes et par les centres, elle a pu guider vers d'autres centres qui avaient déjà vécu des situations semblables et enfin, elle a pu offrir deux sessions de formation pour faciliter le travail des centres en matière de justice (défense de droit).
- ◆ **La représentation publique auprès des décideurEs et auprès des médias** : Ce travail consiste à présenter nos revendications et notre point de vue en matière de justice devant les politicienNEs, devant les représentantEs de l'administration publique et devant les médias. C'est lors des rencontres avec chacune des ministres de la justice des deux gouvernements; mesdames Linda Goupil et Anne McLellan, que nous avons revendiqué des changements majeurs aux lois ainsi que dans l'administration de la justice. Le travail préparatoire qui a été fait avant chacune de ces rencontres avec les ministres a servi à documenter nos revendications, à les arrimer avec celles des autres regroupements et à produire des documents écrits.

D'autre part, cette année c'est principalement le jugement *Darrach* qui a retenu l'attention des médias. On se souviendra que ce jugement de la Cour suprême a confirmé la validité des articles du *Code criminel* (art. 276(1), (2)c), 276.2(2)) servant à limiter les questions sur le comportement sexuel antérieur des plaignantes d'agressions sexuelles. Les médias nous ont également interpellés au sujet de l'affaire Hilton et au sujet de la libération prochaine d'agresseurs sexuels reconnu « délinquants à contrôler » par les tribunaux. D'autres interventions ponctuelles ont aussi été faites dans les médias concernant des femmes victimes d'agression sexuelle vivant des situations particulières (femmes ayant une déficience intellectuelle, femmes contre-interrogée par l'accusé).

- ◆ **Les liens avec d'autres regroupements et organismes** : Nous partageons un « agenda justice » commun avec plusieurs autres organismes et regroupements qui luttent pour la défense des droits des femmes. Nous actualisons ces nombreux liens de diverses façons, dont voici quelques exemples :
 - Participer aux rencontres de *l'Association québécoise pour l'intégration sociale* (AQIS) afin que la mise en œuvre des recommandations du comité de travail tiennent compte des réalités spécifiques des femmes déficientes adultes et adolescentes lorsqu'elles portent plainte pour agressions sexuelles ;
 - Travailler en collaboration avec *l'Association des femmes autochtones* pour qu'elles obtiennent des ressources adaptées à leurs besoins en matière de justice (comité tripartite femmes et justice et rencontre du 1 et 2 mars 2001) ;
 - Faire une présentation (lors d'une conférence de presse organisée par *Stella*) pour dénoncer la violence sexuelle dont sont victimes les prostituées de rue et pour dénoncer la discrimination qu'elles vivent lorsqu'elles s'adressent au système judiciaire, plus spécifiquement la discrimination policière ;
 - Participer à l'organisation d'un forum national avec *l'Association canadienne des centres contre le viol* (ACCCV). Dans le cadre de ce forum, la question « justice » sera abordée dans divers ateliers et par diverses conférencières ;
 - Concerter nos positions et revendications justes et faire un travail de rédaction conjoint avec le *Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale* et la *Fédération de ressources en hébergement pour les femmes violentées et en difficulté du Québec*, notamment dans le cadre de la Marche mondiale des femmes et avant chaque rencontre du comité tripartite femmes et justice ;
 - Arrimer nos revendications justes avec les représentantes de *l'Association nationale de la femme et du droit* (ANFD) avant de rencontrer la ministre fédérale de la justice ;
 - Faire une présentation dans le cadre du Xe Symposium international de victimologie organisé par *l'Association québécoise Plaidoyer-Victimes* .

- ◆ **La question des enfants victimes** : La nécessité de travailler sur la question des enfants victimes était double. D'abord, les femmes qui reçoivent les services des Calacs ont souvent vécu une agression sexuelle par un membre de leur famille immédiate (agression sexuelle à l'intra-familial). C'est en partie pourquoi nous avons travaillé ce dossier et transmis un document de réflexion sur le sujet afin de susciter des améliorations dans le traitement de ces dossiers. D'autre part, la question du traitement des dossiers d'agressions sexuelles à l'intra-familial suscitait des désaccords entre les ministères concernés (justice et sécurité publique VS social et DPJ) et empêchait l'adoption des Orientations gouvernementales en matière d'agression sexuelle. La sortie des Orientations signifie notamment que ce différend a

été résolu et qu'il y aura des améliorations dans le traitement des dossiers des enfants victimes.

- ◆ Les **autres activités** mais pas les moindres en matière de justice :
 - Ici, il faut noter le travail assidu du centre de St-Georges concernant le document **PNAS** (***Programme national d'action sociale***, mieux connu sous l'appellation **NSAP**). Grâce à leur initiative, à leur ténacité et à leurs efforts, nous avons maintenant accès à un document d'une grande utilité pratique (disponible sur le site Internet du centre Chaudières-Appalaches) ;
 - Pour mener à bien sa mission, le comité justice garde l'œil ouvert sur la revue de **presse** et fait un suivi de la **jurisprudence** et des **changements législatifs** récents en matière de justice ;
 - Comme il aspire à continuer son travail, le comité justice ; en collaboration avec la permanence du regroupement, a également procédé à la rédaction d'une nouvelle demande de subvention **PPF (programme promotion de la femme)** pour les années 2001 à 2004 (triennale). Après avoir procédé à l'évaluation des résultats d'un premier projet et après une rencontre avec l'agente de programme responsable du dossier du RQCalacs, la nécessité d'un nouveau projet s'est imposé et les nouveaux objectifs ont coulé de source ;
 - Notre travail dans le dossier **PPF** nous a également mené à rencontrer la ministre de la condition féminine du Canada ; madame Eddy Fry, ainsi que le ministre des finances du Canada ; monsieur Paul Martin, pour solliciter une augmentation des allocations budgétaires accordées au PPF. Ces rencontres ont été faites en collaboration avec d'autres groupes canadiens qui travaillent à contrer la discrimination envers les femmes ;
 - À l'occasion de son vingtième anniversaire, le centre de Trois-Rivières a mené une action de sensibilisation en collaboration avec le comité justice en lui donnant l'occasion de faire une conférence au sujet des acquis en matière de justice depuis 20 ans et des écueils qui subsistent encore aujourd'hui.

2.2 Comité Pression

Depuis 3 ans maintenant, notre Regroupement a mis sur pied un comité de travail qui a pour mandat d'élaborer des recommandations et de mettre de l'avant des stratégies d'action visant à faire avancer le dossier de la lutte contre la violence faite aux femmes, au plan régional et provincial. Ce comité de travail est le Comité **PRESSION** : **Plate-forme politique, Recommandations, Et Stratégies d'actIION**. Cette année, le Comité Pression était composé de six CALACS : CAPAS Châteauguay, CALACS Côte-Nord, CALACS de Trois-Rivières, La Passerelle de Drummondville, Trève pour Elles de Montréal et Mouvement contre le viol et l'inceste de Montréal. Il a tenu environ une vingtaine de séances de travail, afin de faire avancer l'ensemble de ses dossiers.

- ◆ Une première action a été faite afin de fournir notre **appui collectif au calacs de Gaspé** qui demandait une majoration substantielle de sa subvention de base (soc) ; l'objectif étant de rendre cette subvention comparable à celles reçues par les autres centres. Les résultats de cette action ont été mitigés bien que l'ensemble des régies régionales ainsi que la Ministre de la santé et des services sociaux aient toutes été sollicitées.
- ◆ Pour parvenir à offrir une réponse satisfaisante aux besoins des femmes agressées sexuellement, pour mener à bien des actions de prévention et pour progresser significativement au niveau de cette problématique qu'est l'agression à caractère sexuel, nous devons pouvoir compter sur des ressources suffisantes. Or, le réseau des CALACS du Québec manque de ressource. D'abord, les centres d'aide actuels ont un financement de base insuffisant. Ensuite, bien que le réseau CALACS soit parmi les premiers réseaux mis sur pied dans le domaine de la violence faite aux femmes, force est de constater que son développement souffre d'un « retard de croissance » considérable. Un sérieux coup de barre doit donc être donné par le gouvernement québécois à ce niveau. Notre regroupement travaille sur ce dossier depuis quelque temps. Ainsi, cette année un **Plan de consolidation et de développement** du réseau CALACS a été réalisé. Ce plan présente l'ensemble des besoins du réseau CALACS en matière de consolidation et de développement de nouveaux groupes. Une consultation auprès des membres a été nécessaire pour mener à bien cette tâche. Ce document sera retravaillé en cours d'année de manière à le détailler davantage.
- ◆ Les demandes du Regroupement des CALACS en ce qui concerne **le développement et la consolidation de son réseau** ont été mise de l'avant dans le cadre des revendications de la Marche mondiale des femmes. Avant que les réponses aux revendications de la Marche soient annoncées, plusieurs représentations politiques ont eu lieu avec les ministres concernées et autres personnes impliquées au sein des ministères. Chacune de ces rencontres a d'abord nécessité un travail de concertation avec les autres groupes porteurs de la Marche, ainsi qu'un travail de rédaction et de présentation. Suite à ces activités, les réponses du gouvernement du Québec aux revendications de la Marche ont été annoncées lors d'une rencontre qui a eu lieu entre le premier ministre M. Lucien Bouchard, plusieurs ministres et les représentantes des groupes de femmes. Bien que largement insuffisantes, les réponses en matière de violence sexuelle ont quand même influencé notre plan d'action pour le reste de l'année ... et peut être même les années à venir.
- ◆ Dans le cadre des annonces faites par le Gouvernement du Québec pour la Marche mondiale des femmes, un montant annuel de **3 millions récurrent a été alloué au CALACS**. Suite à ces annonces il est vite devenu évident pour notre Regroupement, qu'il devait assurer un suivi de ces décisions, afin que leur application concrète respecte l'esprit des revendications de la Marche mondiale des femmes. Nous avons donc :

- Élaboré des recommandations concernant la répartition des montants accordés aux CALACS dans le cadre de la Marche mondiale des femmes. Un comité de travail s'est réuni à plusieurs reprises pour travailler sur ces recommandations et ce, à l'intérieur d'un échéancier très serré;
 - Tenu une réunion spéciale des CALACS membres au sujet de ces recommandations à proposer au Ministère de la santé et des services sociaux. Les recommandations ont fait l'objet d'un large consensus auprès des CALACS;
 - Rencontré et maintenu des contacts avec l'attaché politique de Madame Pauline Marois, Madame Sylvie Tremblay;
 - Rencontré et maintenu des contacts avec les fonctionnaires impliquées dans le suivi des réponses de la Marche mondiale des femmes (Direction de la jeunesse, des personnes toxicomanes, et de la santé mentale, Programme de soutien aux organismes communautaires, Secrétariat à la conditions féminine);
 - Assuré le suivi de l'application des décisions du Ministère de la santé et des services sociaux concernant le scénario de répartition du montant de \$1.5 million pour 2000-2001 (liens avec les régions). Ce travail a nécessité des liens continus avec les CALACS du Québec.
- ◆ Dans son scénario de répartition des montants accordés aux CALACS à la Marche mondiale des femmes, le Ministère de la santé et des services sociaux a donné son aval à l'**implantation de six nouveaux CALACS**. Ainsi, les régions de Lanaudière, Laurentides, Montréal, Charlevoix, Chaudière-Appalaches et Saguenay/Lac St-Jean ont été priorisées pour le développement. C'est avec enthousiasme que des CALACS membres ont accepté de marrainer ces futurs nouveaux centres. Le Regroupement a tenu une rencontre de travail avec eux pour apporter du support à leur démarche. Le marrainage de CALACS en implantation et/ou de nouveaux CALACS membres est une pratique courante au sein de notre Regroupement. Des mécanismes ont été développés au cours des années et les CALACS ont une grande expérience en la matière.
- ◆ Les **Orientations gouvernementales en matière d'agressions sexuelles** sont finalement sorties! Au terme d'un long et ardu processus d'élaboration, le gouvernement s'est doté d'Orientations en matière d'agressions sexuelles. Rappelons que notre Regroupement s'est grandement impliqué sur le comité de travail (COMAS) qui s'est chargé de l'élaboration de ces Orientations. En lien avec ce dossier nous avons :
- Pris connaissance du contenu de ces Orientations et comptons diffuser notre analyse de celui-ci dans les prochains mois;
 - Accordé une entrevue au quotidien Le Soleil, afin de faire connaître nos premiers commentaires. Ceux-ci ont porté sur le fait que ce document d'Orientations n'était soutenu par aucun engagement financier. Le gouvernement se contentant de répéter les annonces faites lors de la Marche mondiale des femmes;

- Initié des contacts avec les Responsables du dossier violence des régies régionales afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre des Orientations;
 - Été en liaison continu avec nos CALACS membres pour suivre de mise en place concrète des mesures prévues au plan d'action. Ce suivi se poursuivra dans l'année.
- ◆ Les réponses aux revendications de la Marche ayant également portées sur **la trousse médico-légale et médico-sociale**, nous avons créé un sous-comité pression pour travailler spécifiquement sur la question de l'implantation des centres et services désignés. Ce comité a élaboré une proposition pour soutenir le travail des centres qui seront présents sur les comités régionaux d'implantation de la nouvelle trousse.
 - ◆ Du fait que notre plan de distribution propose d'allouer un montant d'argent pour les femmes doublement vulnérables, nous avons déjà commencé à créer des liens avec les **femmes autochtones du Québec**. C'est ainsi que nous avons participé à la rencontre de deux jours organisée par l'Association des femmes autochtones du Québec (AFAQ). Lors de cette rencontre, qui portait principalement sur le 500,000\$ annoncé dans le cadre de la Marche pour les maisons d'hébergement pour les femmes autochtones, nous avons pu établir des contacts avec des représentants-es des différents ministères du fédéral et du provincial¹. Sous peu, nous participerons à un colloque sur les agressions sexuelles en milieu autochtones organisé également par la AFAQ.
 - ◆ L'année 2000-2001 a été fertile au niveau des avancées significatives en matière d'agressions sexuelles. Ainsi, il a été d'autant plus nécessaires de maintenir nos liens de concertation avec d'autres groupes de femmes impliqués dans des actions en violence faite aux femmes. A titre d'exemple, nous avons maintenu des contacts avec les CALACS non-membres

2.3 Table des Regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (Secteur Santé et services Sociaux) - TRPOCB

La priorité de la Table pour l'année 2000-2001 a été la reconnaissance de l'autonomie des organismes communautaires et leur financement (niveaux local, régional et national). La Table s'est donc grandement investie dans les dossiers suivants: reconnaissance et financement de la mission des regroupements provinciaux, reconnaissance et financement des organismes communautaires d'hébergement et reconnaissance et financement des organismes de base. Le ressourcement des membres de la Table et le Projet Vol Net (branchement de 225 organismes sur le réseau Internet) ont également nécessité du travail.

¹ Condition féminine Canada, Patrimoine Canada, Affaires autochtones, Ministère de la santé et des services sociaux, Justice Canada et Justice Québec, etc.

En lien avec ces dossiers, des rencontres ont eu lieu entre la Table et le Ministère de la santé et des services sociaux, que ce soit avec les fonctionnaires responsables de ces dossiers, avec le personnel politique et avec la ministre Pauline Marois.

Notre Regroupement s'est encore très impliqué au sein de la TRPOCB cette année. En plus d'une participation active aux réunions régulières de la Table, le Regroupement a fait partie de trois comités de travail, soit : le Comité reconnaissance et financement des regroupements provinciaux, l'Exécutif élargi et le Comité de négociation.

2.4 Sensibilisation du public

- ◆ Comme à chaque année le Regroupement s'implique au niveau de la **Journée d'action contre la violence faite aux femmes**. Cette année le Regroupement et ses centres ont eu une demande de la Fédération des femmes du Québec de profiter de nos activités pour promouvoir la marche mondiale des femmes. C'est ce que les CALACS ont fait en lien avec les autres groupes de femmes de leur région. Le Regroupement a quant à lui rédigé un article en lien avec les demandes faites dans le cadre de la marche mondiale des femmes sur la problématique des agressions à caractère sexuel. Ce texte a été distribué aux centres dans un premier temps, pour qu'ils le diffusent dans leurs médias. Le Regroupement a également distribué des pochettes dans laquelle il avait inséré l'article, une lettre de présentation expliquant la journée d'action, un document sur les revendications québécoises lors de la marche et quelques documents sur la problématique. Le tout fût distribué aux groupes de femmes, syndicats et aux médias nationaux.

- ◆ On ne peut passer sous silence toutes les demandes d'information et de référence au Regroupement par la population en général et par des féministes en provenance de la France. De plus, il arrive régulièrement qu'on nous demande des appuis divers à différentes causes en lien avec la problématique sans compter la rédaction d'articles pour des journaux de différentes corporations syndicales ou autres.

2.5 Autres dossiers

Marche mondiale des femmes

Les activités réalisées dans le cadre de la Marche se présentent en cinq volets :

- 1) Interpeller le gouvernement du Québec avant l'annonce des réponses ;
- 2) Réagir aux réponses du gouvernement du Québec ;
- 3) Interpeller le gouvernement fédéral dans le cadre de la Marche canadienne ;
- 4) Participer aux activités du suivi de la Marche ;
- 5) Autres activités ;

1) Interpeller le gouvernement du Québec avant l'annonce des réponses à nos revendications :

Notre mandat spécifique était de faire pression sur la ministre de la justice et de la condition féminine, madame Linda Goupil, pour obtenir des rencontres de négociation avant l'annonce des réponses à nos revendications. Il s'agissait principalement de garder des contacts fréquents avec l'attachée politique de Mme Goupil et de transmettre des lettres à la ministre.

En plus de rencontrer la ministre Agnès Maltais du conseil du trésor, nous avons également participé aux activités de pression dirigées envers les autres ministres du gouvernement du Québec et nous avons assuré une présence constante dans les médias².

2) Réagir aux réponses du gouvernement du Québec :

L'intensification de nos moyens de pression et l'imminence du grand rassemblement du 14 octobre ont mené le gouvernement du Québec à nous transmettre ses réponses lors d'une rencontre qui a précédé de quelques heures seulement le grand rassemblement de Montréal.

Devant la totale absence de conviction du gouvernement du Québec à fournir des réponses satisfaisantes, notre réaction ne s'est pas fait attendre. Nous avons analysé les réponses, contacter les groupes absents qui avaient eux aussi des revendications dans le cadre de la Marche (travailleuses du sexe, lesbiennes), concerter nos actions, documenter notre réplique, préparer un communiqué de presse et une conférence de presse, fait des interventions et des entrevues médiatiques et enfin, nous avons organisé notre participation au grand rassemblement de Montréal.

3) Interpeller le gouvernement fédéral dans le cadre de la Marche canadienne :

La première action a été l'envoi d'une lettre au Premier ministre Jean Chrétien, qui refusait de rencontrer une délégation de représentantes de la Marche. Par la suite, nous avons participé à des rencontres avec différents ministres fédéraux³.

Pour organiser notre représentation auprès de ces quelques ministres fédéraux (répartir les sujets, le temps des interventions et le contenu essentiel), nous avons travaillé en étroite collaboration avec la FFQ et les autres groupes impliqués (Association nationale de la femme et du droit, Syndicats nationaux canadiens, etc).

² Conférence de presse et rédaction d'un article pour le cahier du Devoir.

³ Les ministres du gouvernement fédéral que nous avons rencontré sont Anne McLellan (justice), Paul Martin (finances), Eddie Fry (condition féminine).

4) Participer aux activités du suivi de la Marche :

La période des bilans s'est amorcée après le grand rassemblement de Montréal. Nous avons continué notre implication active au comité stratégie, au comité violence et à la coalition nationale afin de procéder aux bilans et d'élaborer des nouveaux plans d'action en violence et en pauvreté.

Avant d'adopter ces plans d'action, nous avons rencontré des représentantes du Secrétariat d'État à la condition féminine du Québec⁴ pour voir comment mettre en œuvre les revendications pour lesquelles nous avons obtenu des réponses et pour réagir par rapport aux revendications qui n'ont pas obtenu de réponses.

Parmi les réponses positives, il y a eu celles de la mise sur pied de deux comités de travail sur lesquels nous sommes impliquées activement :

-) Comité **tripartite femmes et justice** : son but est d'améliorer le traitement judiciaire des dossiers de violence faite aux femmes;
-) Comité opérationnel de la **campagne de sensibilisation** en agression sexuelle : ce comité a été créé suite à la marche et suite à la sortie des Orientations gouvernementales en agression sexuelle. Son but est de fournir des enlignements pour la mise en œuvre d'une campagne « grand public » en matière d'agressions sexuelles.

5) Autres activités :

Mentionnons d'abord que notre implication sur les trois principaux lieux de coordination et de concertation de la Marche⁵ a été maintenue avant et après que les gouvernements annoncent leurs réponses à nos revendications.

Nous avons également participé à une formation visant à nous outiller pour mieux intervenir auprès des médias.

Enfin, dans le cadre de la Marche internationale, nous avons marché à New York tout en participant à une activité de recherche organisée par Relais-femmes au sujet de la diversité des femmes⁶.

⁴ Mesdames Léa Cousineau et Pauline Gingras.

⁵ Comité stratégie, comité violence et Coalition nationale de la Marche.

⁶ Le nom exact du projet est « Égalité, pluralité et solidarité : nouveaux défis des rapports sociaux de sexe ».

OBJECTIF 3 : APPARTENANCE ET SOLIDARITÉ AVEC LE MOUVEMENT FÉMINISTE ET LE MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE

3.1 APPARTENANCE

Groupe des 13

D'abord mentionnons que notre calendrier de rencontres a été réduit en raison de la forte implication des groupes de femmes à la Marche des femmes. Toutefois, nous avons quand même trouvé l'énergie et le temps pour interpeller les représentantes locales et nationales du **programme fédéral de promotion de la femme** afin de leur transmettre nos commentaires critiques sur la gestion et les fondements de ce programme et revendiquer les changements qui s'imposent. L'autre dossier sur lequel nous avons mis nos énergies est celui de l'adoption d'une **politique de reconnaissance** de l'action communautaire autonome (ACA). Les activités passées et à venir en rapport avec ce dossier ce détail ainsi :

- Préparer et déposer deux mémoires (celui du RqCalacs et celui du Groupe des treize) sur le projet de politique proposé;
- Participer à la consultation publique et y faire les représentations nécessaires (consultation Larose);
- Transmettre des lettres d'appui et de pression à la demande du comité aviseur;
- Articuler les positions du secteur « femme » sur les enjeux;
- Représenter le Regroupement Québécois des CALACS à la rencontre nationale de l'ACA.

Table des organismes en éducation populaire

Comme l'année passée, le Regroupement n'a pas eu beaucoup de temps à consacrer à ce dossier. Il a toutefois maintenu ses liens avec la table et collaboré à certaines actions ponctuelles. Faut-il rappeler que cette table a été mise sur pied afin de regrouper les organismes offrant des services d'éducation populaire. Son travail consiste à lutter pour la reconnaissance du travail de ces groupes et pour l'obtention d'un meilleur financement des activités d'éducation populaire par le Ministère de l'éducation.

Relais-Femmes

Nous avons été invitées par Relais-Femmes, groupe dont nous sommes membres, pour faire partie du conseil d'administration. Étant donné l'importance de ce groupe en tant que promotrices de la recherche auprès des groupes de femmes, il nous apparaissait nécessaire de nous impliquer. D'autant plus, que plusieurs recherches sur les agressions sexuelles ou en lien avec la problématique sont en cours actuellement.

ACCCV (Association canadienne des centres contre le viol)

- ◆ Comme par les années passées, le Regroupement (via une permanente) a agit à titre de co-représentante du Québec aux réunions des représentantes régionales à l'ACCCV avec le Mouvement Contre le Viol et l'Inceste (MCVI). Cette année, nous avons participé à trois réunions (de trois jours chacune) de même qu'à une conférence téléphonique. Cette collaboration nous permet de rester à l'affût des situations particulières vécues par les centres ailleurs au Canada (financement, transexualité, etc.) et de faire avancer notre propre réflexion sur des thèmes qui nous préoccupent, plus particulièrement, en matière de justice.
- ◆ Cette année, en plus du temps statutaire dégagé pour discuter de l'ACCCV lors des réunions régulières du Regroupement, nous avons conçu un bulletin d'information présentant un bref compte rendu du contenu discuté lors des réunions des représentantes régionales. Il y a eu deux publications de ce bulletin cette année. Cet outil se veut un autre moyen pour échanger des informations et/ou prendre le pouls des centres concernant certaines questions.
- ◆ En plus des réunions régulières des représentantes régionales, nous nous sommes impliquées sur les comités chargés de l'organisation du Forum Violence, prévu à l'automne 2001 (29 septembre au 4 octobre) à Ottawa. Cet événement majeur organisé conjointement par l'ACCCV et l'Association canadienne des Sociétés Elizabeth Fry se veut un moment clé du mouvement des femmes, un tremplin important pour échanger, réfléchir aux questions reliées à la problématique de la violence faite aux femmes et faire le bilan de nos pratiques des dernières 25 années. Plusieurs thèmes seront abordés : justice réparatrice, sentence avec sursis, traitement médiatique des situations de violence faite aux femmes, violence faite aux femmes et classes sociales, situation particulière du Québec, pour ne nommer que ceux-là. On souhaite y accueillir plus de 400 femmes, travailleuses, militantes de différents groupes de femmes du Canada.

Cet événement se veut également une occasion pour l'ACCCV de tenir une assemblée générale annuelle, laquelle pourrait enfin réunir tous ces membres.

- ◆ Le Comité Links Québec composé des deux représentantes du Québec à l'ACCCV de même que des deux travailleuses du projet LINKS (projet qui vise à établir un système de réseautage entre les centres du Canada et à mener une recherche sur le traitement des femmes agressées sexuellement dans le système judiciaire) s'est réuni à deux reprises cette année. Il vise principalement à faire le point sur le projet (difficultés, réalisations, etc).
- ◆ En dernier lieu, il semble important de souligner que la Collective du Regroupement s'est penchée sur la question du membership à l'ACCCV (avantages et inconvénients liés à la représentation de la permanence à l'ACCCV et membership des membres).

Il s'est dégagé de cette discussion les considérants suivants: nous jugeons important de maintenir nos collaborations avec l'ACCCV; nous maintenons notre engagement et notre implication à l'ACCCV jusqu'au Forum Violence et l'assemblée générale annuelle; nous poursuivrons nos discussions afin de trouver des moyens qui nous rendent confortables dans nos rapports avec l'ACCCV (par exemple dans le contexte de prises de position discordantes).

Autres collaborations

Le présent rapport d'activités rappelle les nombreux groupes et regroupements avec lesquels le Regroupement des CALACS a maintenu des **contacts étroits** : Regroupement des maisons d'hébergement, Fédération de ressources en hébergement, Fédération des femmes du Québec, Stella (travailleuses du sexe), syndicats nationaux (CSN,FTQ,CEQ,FIIQ), Regroupement des organismes Espace, etc.

De plus, il arrive régulièrement que différents groupes institutionnels et/ou communautaires nous fassent des demandes pour répondre à différents sondages sur la problématique de la violence faite aux femmes. C'est le cas notamment du programme promotion de la femme et du programme prévention de la criminalité.

3.2 Recherches

◆ Alliance-Recherche-Université-Communauté (ARUC) « Égalité, pluralité et solidarité : nouveaux défis des rapports sociaux de sexe »

Ce projet est subventionné par le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Il est chapeauté par Relais-Femmes et par l'Université du Québec à Montréal. Son mandat consiste à initier des discussions sur la pluralité et la diversité dans les groupes de femmes et à voir comment nous pouvons conserver nos solidarités à travers nos différences. Ce groupe peut également aider des groupes de base dans la rédaction de projets visant à fournir des réponses à ces questions. Le Regroupement des CALACS a participé à un premier séminaire lors de la Marche mondiale qui se tenait à New-York en octobre. D'autres activités sont prévues à ce projet, le Regroupement y sera.

◆ Séminaire Relais-femmes - CRI-VIFF

En collaboration avec le CRIVIFF, Relais-femmes a organisé un séminaire sur la problématique des agressions sexuelles : « Les réalités des victimes d'agression sexuelle, des réalités diverses ? ». Notre Regroupement a participé au comité d'encadrement de ce séminaire. Ce dernier avait pour but de développer le thème du séminaire et d'identifier des personnes ressources. Bien que le fonctionnement de ce comité ait vécu certains problèmes d'organisation, cela n'a pas perturbé le déroulement du séminaire et les sujets présentés ont été très intéressants. Plusieurs

intervenantes sont venues parler de la réalité de l'agression sexuelle vécue par les femmes, les femmes marginalisées, les travailleuses du sexe, les hommes et les homosexuels. Le centre d'aide de Trois-Rivières s'est également impliqué dans ce séminaire en faisant une très bonne présentation de l'intervention des CALACS auprès des femmes victimes d'agression sexuelle.

◆ **RÉSOVI**

La « réponse sociale à la violence envers les femmes » (Résovi) pourra être étudiée grâce au financement qu'offrira ce consortium constitué du CRI-VIFF, de l'Université Laval, de l'Université de Montréal et des autres partenaires; dont les groupes communautaires qui travaillent dans la lutte contre la violence faite aux femmes. Pour notre part, nous avons travaillé à l'étape de l'élaboration du projet afin de nous assurer que la réponse sociale en agression sexuelle soit également étudiée. Pour l'avenir, nous envisageons une implication sur le comité de diffusion/ formation.

ANNEXE

Voici la présentation des comités de travail pour l'année 2000-2001.

Comité Autofinancement

CALACS la Bôme-Gaspésie
CALACS Laurentides
La Passerelle de Drummondville
Permanence du Regroupement

Comité Congrès

CALAS de l'Outaouais
CAPAS Granby
Trêve pour Elles Montréal
Permanence du Regroupement

Comité journée d'action contre la violence faite aux femmes

Trêve pour Elles Montréal
Point d'Appui Rouyn-Noranda

Comité Justice

CALACS Chaudière-Appalaches
CALACS Rimouski
La Vigie de Valleyfield
CAPAS Châteauguay (Projet Links)
Mouvement contre le viol et l'inceste de Montréal (Projet Links)
Permanence du Regroupement

Comité Pression

CALACS Région Côte-Nord
CAPAS Châteauguay
La passerelle de Drummondville
Mouvement contre le viol et l'inceste de Montréal
Trêve pour Elles de Montréal
CALACS Trois-Rivières
Permanence du Regroupement

Comité de soutien à la gestion

CALACS de Sherbrooke
CALACS Lanaudière
Point d'appui de Rouyn-Noranda
Permanence du Regroupement

Dossiers divers

Grille statistiques: CAPAS de Granby
Mécanisme des communications: CALACS Région Côte-Nord
Rôle du Regroupement dans la vie interne des centres: CALACS Lanaudière
Évaluation des besoins en recherche en matière d'agressions sexuelles: Mouvement
contre le viol et l'inceste de Montréal, CALACS de Trois-Rivières, CAPAS Châteauguay